



## TÉMOIGNAGES ET VOYAGE

**Mots-clés :** Vacances, Départ, Voyage, Témoignages

L'institutionnalisation n'est pas forcément synonyme de mourir ! Il est toujours possible de quitter sa maison de retraite pour entreprendre un voyage avec des amis ou sa famille. Il suffit d'en avoir la volonté. Les règlements l'autorisent. Un résident peut s'absenter 21 jours pour des vacances. Sa chambre restera réservée. Il n'aura à régler qu'une partie du prix de journée. Dans ce domaine, il n'est jamais interdit de s'arranger avec le directeur de l'établissement si le délai imparti de 21 jours complique votre organisation.

Lisez l'article sur <http://www.agevillagepro.com>, "les vacances au grand âge" en utilisant le moteur de recherche du site.

Sur le site de la Société Alzheimer du Canada, vous trouverez le témoignage d'un voyageur et ses conseils de voyage pour les personnes atteintes d'une affection cognitive à un stade débutant. L'article ne précise pas le niveau de MMS du voyageur ni son GIR. Il serait intéressant de les connaître et d'en connaître l'évolution. On peut aussi regretter que les conseils donnés, tous plus judicieux les uns que les autres, ne soient pas hiérarchisés selon le stade de la maladie. Un article à lire impérativement par tous les patients Alzheimer qui se sentent encore le courage de voyager seul.

voyage-aptitude-senior.fr©création Décembre 2007

© Dr Ghislain Haicault de la Regontais Ghislain